



Zoom sur

Les assistants maternels en juin 2013

Nombre d'assistants maternels agréés : 320

Nombre d'agrément :

- 108 agréments de 4 places,
- 149 agréments de 3 places,
- 53 agréments de 2 places,
- 10 agréments de 1 place.

Total 995 places d'accueil.

Nombre d'assistants maternels agréés en activité :

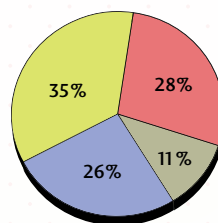
- 290 pour 905 places d'accueil,
- 30 assistants maternels en cessation temporaire d'activité pour différents motifs,
- 20 nouveaux assistants maternels sur l'année 2012.

Depuis janvier 2013 : 6 nouveaux professionnels dont 1 homme.

D'après les renseignements fournis via le questionnaire (feuille jaune) et renseignements téléphoniques, sur 290 assistants maternels :

- 89 accepteraient des enfants le mercredi après-midi (suite à la réforme scolaire),
- 38 accepteraient des enfants le samedi,
- 13 accepteraient des enfants le dimanche et jour férié,
- 87 accepteraient des enfants en périscolaire (école le matin et assistante maternelle l'après-midi),
- 58 accepteraient des enfants en périscolaire (accueil le matin avant l'école et/ou le soir),
- 18 ont un agrément de nuit (0-24 heures).

Répartition par quartier



- Kerfeunteun
- Moulin Vert, centre-ville
- Penhars, Corniguel, Terre Noire
- Ergué-Armel

accueil du matin	accueil du soir
- 94 tôt le matin (avant 7 heures)	- 73 entre 17h et 18h30
- 82 entre 7h30 et 9h	- 39 jusqu'à 19h
	- 64 tard le soir (après 19 heures)

Les disponibilités

Sur 290 assistants maternels :

- 130 ont de la place (entre juin et janvier),
- 63 n'ont plus de place,
- 97 non renseignés.

Sommaire

Zoom sur

Les assistants maternels en chiffre

Dossier

Les étapes du développement de l'enfant (partie 1)

Infos pratiques

Évolution des missions des ARAM

Info santé

Obstruction des voies aériennes chez le nourrisson



dossier

Les étapes du développement de l'enfant : pas à pas vers la marche

Les possibilités motrices du tout-petit

Partie 1

Le bébé se prépare tout au long de sa première année à la conquête de l'espace qui l'environne. Les expériences accumulées dès le plus jeune âge, au cours des déplacements au sol, en rampant ou à quatre pattes, sont très précieuses. Peu importe l'âge de l'acquisition de la marche, l'essentiel est d'accumuler le plus d'expériences, au bon moment, en fonction de son propre rythme et de ses possibilités.

1. Cheminement vers la position debout

Les étapes du développement ne sont pas figées. Le rythme du développement psychomoteur varie d'un bébé à l'autre et les dates « établies » pour les principales acquisitions ne doivent être prises qu'à titre indicatif. Ces « étapes » sont des repères. Elles sont indissociables aux constituants sensoriels, moteurs, psychologiques ou affectifs propre à chaque enfant. Il faut laisser aux enfants la possibilité d'intégrer toutes les étapes avant qu'ils ne découvrent la verticalité. Les mouvements et positions qui conduisent à la marche sont, en principe, identiques chez tous les enfants. Les différences s'observent surtout au niveau de la durée pendant laquelle le bébé utilise les retournements, le ramper puis le quatre pattes.

Les facteurs de développement

Chaque être humain arrive au monde avec un potentiel moteur qui peut être variable d'un enfant à l'autre.

2. Les stades d'évolution motrice

Trois grandes phases :

- > **statique** (jusqu'à 6 mois) : position à plat dos sur le tapis ou dans le lit. Le bébé reste dans la position que l'adulte lui donne et cherche peu à se déplacer.
- > **dynamique** (à partir de 6 mois) : bébé bouge davantage et fait l'apprentissage des déplacements au sol, ce sont les premiers déplacements.
- > **La découverte de la verticalité** (à partir de 8 ou 10 mois) il se redresse, peut maintenir son dos en position verticale, se met assis, puis à genoux et commence à se mettre debout.

À partir du plat dos, bébé se retourne sur le côté, puis sur le ventre, rampe, s'installe dans le quatre pattes et se déplace ainsi pendant quelques semaines. Il passe ensuite aux genoux en prenant appui sur un support avec ses mains, se met en position du « chevalier servant » et parvient à la position debout. Il exerce son équilibre et quand il est sûr de lui, se lâche et fait ses premiers pas.

L'accompagnement au quotidien

Respecter le rythme de chaque enfant et laisser les différentes étapes s'installer, chacune leur tour, les deux erreurs les plus fréquentes étant de le positionner assis et de l'encourager à pousser sur ses jambes très tôt.

Le quotidien est rythmé par l'alternance de moments d'échanges, de jeux, de calins et de périodes pendant lesquelles l'enfant est seul face à lui-même et apprend à s'occuper, à se découvrir et à faire connaissance avec le monde, laisser le bébé sur le tapis ne veut pas dire l'abandonner. Il n'est pas forcément plus heureux s'il est très souvent dans les bras de l'adulte. Il a besoin de ces instants d'autonomie au cours desquels il peut être installé tout près de l'adulte qui l'observe, l'encourage d'un sourire ou de la voix et intervient seulement lorsque c'est nécessaire.

L'idéal est de laisser le tout-petit libre d'organiser sa motricité en le mettant à plat dos ou de le mettre dans une position qu'il peut quitter seul, chaque fois que cela est possible. Les jeux moteurs trouvent toute leur place au cours des échanges avec le bébé. C'est un moyen de rentrer en contact avec lui : le toucher, le caresser, l'observer, lui donner le petit coup de pouce au bon moment, rire avec lui...

L'aménagement de l'espace

Le tapis est un espace suffisant pour le tout-petit. Mais il se révèle trop étroit dès que l'enfant commence à se déplacer.

Le carrelage, le stratifié, le parquet ont l'avantage de glisser et favorisent le ramper, mais rendent laborieux l'apprentissage du quatre pattes. Vous pouvez installer un bout de moquette dans un coin d'une pièce pour que l'enfant remonte plus facilement les genoux sous son ventre et s'installe assis.

Laisser l'enfant circuler dans la maison nécessite un peu plus de soin pour l'hygiène des sols. Il peut aller partout à partir du moment où il n'y a pas de risque ce n'est pas grave s'il se salit un peu.

Sécuriser la maison : protéger les angles, les prises électriques, bloquer les portes de placards qui contiennent des produits dangereux, stabiliser les objets sur lesquels il peut s'appuyer pour se hisser et réserver un placard pour les boîtes en plastique pour lui permettre de manipuler et/ou de faire des découvertes intéressantes.

Le jeune enfant aime grimper, franchir les obstacles, passer sous les tables, les chaises. Vous pouvez aménager un parcours avec des tunnels en carton, un petit matelas en travers de la porte, un rondin en mousse, des coussins. Il peut ainsi s'entraîner à dissocier les mouvements des hanches et situer son corps dans l'espace.

La position plat ventre et les roulés boulés

Si le bébé n'aime pas la position plat ventre, il faut quand même lui proposer plusieurs fois par jour, de courts instants, en restant près de lui. Il ne faut pas le remettre aussitôt sur le ventre s'il pleure mais l'encourager, le caresser et insister un peu, il finira à y prendre plaisir. Le change qui revient plusieurs fois par jour est un moyen très simple pour faire découvrir le plat ventre au bébé. C'est aussi l'occasion de lui montrer ses pieds et de lui faire toucher.

Le tapis ferme, qui ne glisse pas est un bon outil. Les tapis d'éveil sont souvent trop étroits et trop minces. Chargés de petits objets, ils gênent le bébé.

Le portique, souvent installé sur le tapis permet à l'enfant qui ne se déplace pas d'avoir des jouets à portée de main mais il ne doit pas être systématiquement placé au-dessus de lui ; il peut le freiner dans son désir de bouger.

Le parc peut devenir un lieu de jeu pour l'enfant, dans lequel il est en sécurité, mais ce n'est pas un coffre à jouets. Lorsque le bébé est à l'intérieur il doit pouvoir bouger et jouer avec ceux qui l'intéressent le plus. Vous pouvez aussi réserver une pièce en la fermant avec une barrière.

Les escaliers doivent être sécurisés à l'aide d'une barrière en haut et en bas, mais on peut aussi apprendre à l'enfant à se familiariser avec cet obstacle en l'accompagnant dans la montée et la descente à quatre pattes. Attention à ne jamais le laisser seul. Les chaussures ont pour rôle de protéger du froid ou d'empêcher l'enfant de se blesser quand il est à l'extérieur. En effet les déplacements au sol donnent aux pieds la possibilité de bouger librement : l'observation attentive des pieds d'un bébé qui joue à plat ventre, rampe, s'installe assis, etc... suffit à comprendre l'intérêt de ces mouvements.

Privilégier les pieds nus ou les chaussons souples. Le youpala ou trotteur est à éviter absolument : il empêche le bébé de se déplacer au sol et donne une fausse image de la marche, il ne lui apprend pas à se protéger des chutes et peut même parfois le mettre en danger, (cf Gazette n°17).

L'installation de la motricité

La position à plat dos

Première position que découvre l'enfant en dehors du portage.

Jusqu'à deux mois

C'est la position préférée du bébé. Sa tête repose à plat et il peut la tournée de droite à gauche. Ses jambes et ses bras ont du mal à s'étendre. Il reste en position recroquevillée pendant plusieurs mois.

Entre deux et quatre mois

Le bébé commence à se détendre, ses mouvements deviennent moins brusques et il découvre qu'il peut bouger quand il veut. Il perçoit différentes sensations qui lui permettent de découvrir les limites de son corps. Le contact du sol avec son dos, sa tête, ses bras, ses jambes et ses pieds. Il porte ses mains à sa bouche. Il peut aussi tourner sa tête et regarder ce qui se trouve à côté de lui. Il tend parfois la main pour essayer de toucher les objets qui l'attirent.

Après 4 mois

Le bébé reste encore beaucoup sur le dos, mais remue davantage. Ses bras et ses jambes sont moins crispés. Il voit passer ses mains devant ses yeux, mais il ne sait pas encore qu'elles lui appartiennent. Il les observe attentivement et peu à peu il prend conscience qu'il peut les mobiliser. Elles bougent dans toutes les directions, s'avancent, se rapprochent. Ses doigts dansent ensemble ou séparément. Ces instruments sont toujours à sa portée : c'est son jouet préféré. Il les porte souvent à la bouche et apprend à les connaître avec ses lèvres et sa langue.

Le tout-petit éprouve d'autres sensations en effleurant le visage de ses parents. Il découvre la douceur de la peau. Il réalise aussi que ses mains lui permettent d'attraper ce qui attire son regard. Il commence à toucher ce qu'il voit, involontairement d'abord puis de façon plus consciente et enfin il peut saisir les jouets. C'est un peu difficile de les lâcher au début, mais il comprend vite et va passer des heures à manipuler, à passer des objets d'une main à l'autre et les porte à sa bouche.

Il prend aussi conscience de la présence de ses jambes et frappe le sol avec ses pieds. Grâce à la contraction de ses abdominaux, il les relève de plus en plus haut. Comme pour ses mains, il réalise qu'il peut les bouger volontairement. Puis il réussit à les attraper, à les porter à sa bouche. Il sait maintenant qu'elles lui appartiennent.

La position sur le ventre

Il appréciera cette position quand il saura y parvenir seul et aura assez de force pour bien tenir sa tête. Il doit donc d'abord faire travailler ses muscles du cou, des épaules, du dos et des bras.

Jusqu'à quatre mois

Le bébé n'est pas très à l'aise. Il peut déjà tourner sa tête des deux côtés pour dégager son nez, mais n'arrive pas à la maintenir relevée. Si l'adulte met les bras le long de son corps, il essaie de les remonter. L'enfant s'habitue à cette position si on lui propose à courte durée. Il ne peut la garder au-delà de quelques minutes tant qu'il ne se redresse pas bien et qu'il ne la choisit pas ; elle est trop fatigante.

À partir de quatre ou cinq mois

Dès qu'il se sent bien solide, il prend appui sur ses bras pour attraper un objet avec l'autre main. Il tape sur le tapis avec ses pieds. Il se redresse en prenant appui sur ses bras tendus, sa tête bien relevée. Lorsqu'il est bien habitué au plat ventre et que ses muscles sont suffisamment forts, il peut rester longtemps à s'occuper avec ses jouets et à observer son environnement. **Cette position est fatigante, mais elle est importante.** Le bébé fait travailler les muscles de son cou, des épaules et des bras, c'est à travers elle qu'il muscle son dos pour pouvoir ensuite tenir la position assise. Elle permet au tout-petit de regarder vers l'horizontal, autour de lui, comme lorsqu'il sera debout. Il s'habitue au contact du tapis avec son ventre, ses cuisses, ses jambes, ses bras et ses mains.

C'est aussi à partir de cette position que l'enfant va pouvoir se déplacer pour aller à la conquête de l'espace qui l'environne : tant qu'il n'est pas très à l'aise dans cette position, le bébé ne peut pas progresser de manière harmonieuse vers les autres étapes qui le conduisent vers la marche.



Contact

Nous restons à votre disposition pour toute question concernant nos missions.

Nous vous sollicitons aussi, pour savoir dans le cadre de nos actions concernant la professionnalisation des AM (activités, soirées...).

Quels seraient vos besoins, vos attentes ?

> Contacter le RAM
02 98 98 86 51

Infos pratiques

Évolution des missions des ARAM (Animatrices de RAM)

Au relais parents assistants maternels de la ville de Quimper, nous sommes plusieurs animatrices, et toutes professionnelles de la petite enfance. (Éducatrice de jeunes enfants, et puéricultrice).

Ainsi en application de la circulaire de 2011, et après suivi une formation sur le droit du travail, nous repositionnons nos missions et aussi nos actions sur l'accompagnement de la professionnalisation des assistants maternels, et sur de l'information générale en matière de droit du travail. La circulaire de 2011 conforte et appuie les animateurs de RAM dans leur rôle de :

- accompagnement des assistants maternels en proposant des temps d'animations, des temps de réflexion, de réunions
- favoriser un lieu de rencontres et d'échanges ouverts aussi aux parents en proposant des permanences, des rdv, de la documentation spécifique, des réunions ou des actions autour de la parentalité.

Cette circulaire reprecise aussi les missions de 1^{er} niveau concernant le droit du travail des assistants maternels et des parents employeurs.

Cela se justifie d'autant plus au vu de nos formations petite enfance, nous ne sommes pas juristes. Nous répondons donc désormais en donnant une information générale, sans entrer dans les calculs (qui peuvent impliquer juridiquement l'Aram), et en réorientant vers les services compétents (directe, Pajemploi, Pôle Emploi...).

Pour respecter ces directives, les Ram du Finistère travaillent actuellement à l'élaboration de nouvelles fiches pratiques. Mais des fiches de calculs telles que pour la régularisation des salaires ne seront plus données : elles laissent apparaître un positionnement dans le calcul que les RAM ne peuvent avoir.

Infos santé

L'obstruction des voies aériennes chez le nourrisson

Ne pas faire :

- > N'essayez en aucun cas de dégager l'objet avec vos doigts.
- > Ne suspendez surtout pas l'enfant par les pieds.
- > Ne faites pas vomir l'enfant.

Méthode de Mofenson (pour les bébés jusqu'à 3 ans)

Elle consiste à tenir l'enfant allongé à plat ventre sur votre cuisse, la tête dépassant de votre genou, en le soutenant d'une main au niveau des épaules (par-dessous). Puis du plat de l'autre main, vous tapez trois à quatre fois d'un coup sec entre les deux omoplates afin de faire ressortir le corps étranger.



Méthode de Heimlich (pour les plus de 3 ans)

Elle consiste à prendre l'enfant contre soi, son dos contre votre ventre, en le tenant au-dessus de la taille (votre poing juste en dessous de l'endroit où se rejoignent les côtes, votre autre main à plat sur la première). Puis vous exercez une violente pression tout en remontant légèrement vers les côtes afin d'expulser l'air le plus fort possible ainsi que le corps étranger.



Prendre contact avec le RAM :

- par courrier Pôle Enfance 9 rue du Maine
- par téléphone au 02 98 98 86 51
- ou par courriel à l'adresse suivante relais-assistantes-maternelles@mairie-quimper.fr

Comité de rédaction

Les animatrices du relais, E. Touzeau, S. Méchin-Riou, V. Moulin.
Les assistantes maternelles : M. Pivard, N. Laurent, M. Le Néén, S. Gouadon, J. Lohéac

Nombre d'exemplaires : 350

Conception : service imprimerie, ville de Quimper
Crédits photos : RAM (avec autorisation des parents) - Dépôt légal septembre 2013
ISSN : 1960 - 2057

